

Saint-Hyacinthe, le 29 septembre 2010.

M. Louis Bilodeau
Directeur général
Ville de Saint-Hyacinthe
700 Avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5B2

Objet : Mémoire plan d'urbanisme #349 – juin 2010

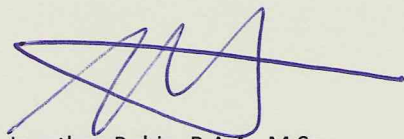
Monsieur,

Suite à l'étude du nouveau plan d'urbanisme, nous aimerions que vous apportiez une modification de zonage pour le lot #3 198 728 situé à l'intersection des boulevards Laurier et Casavant.

Comme ce terrain est situé à l'entrée du projet domiciliaire «Le Havre des Dominicains» il serait tout indiqué que les résidents de ce secteur puissent bénéficier de services de type «commerce de quartier». Or, l'affectation de ce terrain est présentement dans la catégorie M-09 qui comprend notamment l'usage «commerce VII» (commerce de gros non structurant). Tout comme les terrains avoisinants et pour uniformiser les usages sur cette portion de cet axe routier, il serait plus adéquat que la catégorie de zonage M-01 lui soit assignée.

De plus, il serait souhaitable de permettre à cette catégories l'usage «commerce IX» (commerce autoroutier) qui renferme, entre autre, la vente d'essence, dépanneur, service de lavage d'automobiles, etc...

Espérant que vous consentirez à nos demandes, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Jonathan Robin, B.A.A., M.Sc.

Cc Mme Nadia Rousseau,
Directrice du service de l'Urbanisme

